



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ADEME



AGENCE DE LA
TRANSITION
ÉCOLOGIQUE

ADEME Saint-Pierre et Miquelon

Synthèse d'activité

2022

2023

L'Edito

“

Au nom de la représentation territoriale de l'ADEME à Saint-Pierre et Miquelon, je suis heureuse de vous présenter notre synthèse d'activité, pour les années 2022 et 2023.

A ce titre, je salue les porteurs de projet participant activement à la transition écologique du territoire, ainsi que les partenaires de l'ADEME, acteurs clés pour le passage à l'action.

Active sur le territoire depuis 2009, l'ADEME a particulièrement engagé des actions en faveur de l'économie circulaire et de l'efficacité énergétique : qu'il s'agisse du soutien à l'ingénierie locale, à la sensibilisation des acteurs et actrices volontaires, ou de son appui à la production de connaissances, via le financement d'études pionnières.

Soucieuse de répondre au mieux aux problématiques locales, la représentation territoriale de l'ADEME à Saint-Pierre et Miquelon se montre résolument engagée à accompagner au mieux l'émergence de nouveaux projets.

”

Bonne lecture !



Patricia BOURGEOIS,
représentante territoriale de l'ADEME et
directrice de la DTAM

L'ADEME, en bref

À l'ADEME - l'Agence de la transition écologique -, nous sommes résolument engagés dans la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources.

Sur tous les fronts, nous mobilisons les citoyens, les acteurs économiques et les territoires, leur donnons les moyens de progresser vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse.

Dans tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols... - nous conseillons, facilitons et aidons au financement de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

À tous les niveaux, nous mettons nos capacités d'expertise et de prospective au service des politiques publiques.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, du ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

Nos services

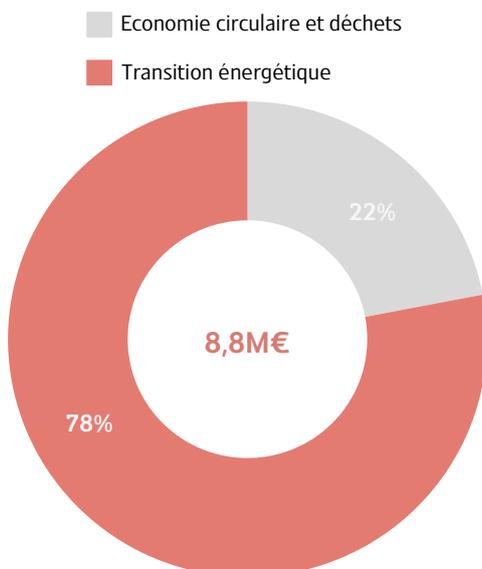


Nos publications



la Librairie

Bilan des activités



Entre 2009 et 2023, l'ADEME à Saint-Pierre et Miquelon a engagé 8,8M€ de subventions dédiées à la transition écologique.

Les bénéficiaires des aides ADEME sur l'archipel sont principalement les collectivités : deux tiers des engagements octroyés depuis 2009.

Quant aux thématiques soutenues, un quart des subventions accordées ont vocation à appuyer la gestion des déchets et développement de l'économie circulaire. 66% des aides sont dédiées à la transition énergétique et à la maîtrise de l'énergie.

Entre 2022 et 2023, 90 000 euros ont été engagés à l'ADEME, principalement dans l'appui à la gestion des déchets (gestion des huiles sur l'archipel) et à une étude relative à la recherche de solutions pour diminuer la production de déchets via la mise en place de contenants consignés.

2022 - 2023 Faits marquants

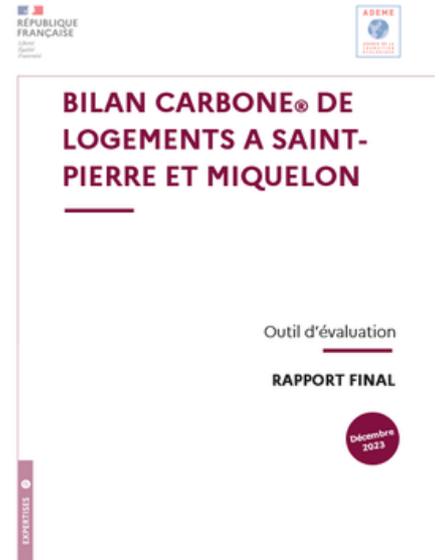
2022 - 2023 ANALYSE DES FACTEURS D'EMISSION ET BILAN CARBONE D'UN ECHANTILLON DE LOGEMENTS A SAINT-PIERRE ET MIQUELON - 16 000€

Réalisée par le bureau d'étude BCO2 Ingénierie, missionné par l'ADEME, cette étude dresse le profil type « Bilan Carbone » des logements à Saint-Pierre et Miquelon. Le rapport livre une analyse des facteurs d'émission de gaz à effet de serre sur la base d'un échantillonnage de logements comprenant des maisons « neuves » et « rénovées ».

L'outil « Bilan Carbone® » est mis à disposition par l'ADEME et l'Association Bilan Carbone aux prestataires formés et agréés. Concrètement, il s'agit d'une méthodologie adjointe à une base de données recensant les **facteurs d'émission**, intitulée Base Carbone®.

L'étude a abouti à la production d'un outil type « calculatrice carbone », permettant aux particuliers d'établir une approximation de l'émission de gaz à effet de serre de leur habitat, utile à l'estimation des émissions de leurs projets de rénovation. L'outil permettra en particulier d'améliorer les recommandations réalisées par le guichet France Rénov', hébergé par la société publique locale Archipel Développement.

Le rapport est à consulter sur librairie.ademe.fr



Dans l'ordre : mairie de Saint-Pierre, mairie de Miquelon, Maison de la Nature et de l'Environnement

2022 - APPUI TECHNIQUE A L'AMELIORATION DES PERFORMANCES ENERGETIQUES DU PATRIMOINE DES COLLECTIVITES LOCALES DE L'ARCHIPEL

Saint-Pierre et Miquelon a bénéficié du Programme d'Efficacité Energétique des Bâtiments, piloté et financé par l'Agence Française de Développement et appuyé techniquement par l'ADEME.

La mission, réalisée par le bureau d'étude ALTER, a permis de préfigurer l'efficacité énergétique d'une part du parc public de l'archipel : 40 bâtiments ont bénéficié de diagnostics et 10 d'audits approfondis. Le programme a **dégagé des éléments d'analyse communs** relatifs aux conditions de fourniture de chaleur thermique (fioul et chauffage urbain), à l'enveloppe thermique des bâtiments et aux conditions de ventilation des locaux.

Cette opération a livré aux collectivités un plan d'action détaillé, pour chacun des bâtiments étudiés, prenant en compte les gisements d'économie d'énergie disponibles et la spécificité des opérations de rénovation sur l'archipel. Les résultats accompagneront les collectivités dans la bonne intégration des enjeux énergétiques dans leur plan pluriannuel d'investissement.

2020 - 2023 FINANCEMENT DU POSTE DE CHARGÉE DE MISSION "DEVELOPPEMENT DURABLE" A LA CHAMBRE D'AGRICULTURE, DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DE METIERS ET DE L'ARTISANAT (CACIMA) - 79 000€

Une convention de financement sur trois ans a été établie en 2020 entre l'ADEME et la CACIMA, visant à renforcer le lien entre les acteurs économiques de l'archipel et le développement durable : parmi les actions principales réalisées, **la mise en œuvre du label "Eco-défis"** pour les entreprises et diverses actions de sensibilisation générale à l'économie circulaire et à la gestion durable de l'énergie. La chargée de mission accompagne les acteurs locaux et les entreprises sur les sujets liés à l'économie circulaire et à la gestion de déchets (biodéchets, promotion du vrac et des emballages consignés...). L'accompagnement de l'ADEME sera renouvelé sur la période 2023-2026.

SENSIBILISATION AUX FILIERES DE RESPONSABILITE ELARGIE DES PRODUCTEURS (REP)

Le dispositif de Responsabilité Elargie des Producteurs (REP) vise à agir sur le devenir des produits vendus sur le territoire national. Reposant sur le principe du « pollueur payeur », le dispositif REP induit la responsabilité des producteurs et distributeurs sur l'ensemble du cycle de vie des produits.

Le dispositif est renforcé par l'application de la loi dite AGECE, du 10 février 2020, appuyant la responsabilisation des metteurs en marché quant à la durée de vie des produits : à ce titre, la loi soutient les actions d'écoconception, de réparation et de réemploi des produits.

Les producteurs choisissent généralement de s'organiser collectivement pour assurer ces obligations en les confiant à des éco-organismes à but non lucratif, agréés par les pouvoirs publics.

A ce titre, des **comités techniques** ont été organisés afin de faciliter, faire connaître et coordonner l'application du dispositif à Saint-Pierre et Miquelon. Des actions de sensibilisation ont également été réalisées par l'ADEME auprès des publics scolaires.

ÉCO-DÉFIS

COMMENT ÇA MARCHE ?

OCTOBRE

Lancement de la nouvelle saison des Éco-défis

OCTOBRE, NOVEMBRE, DÉCEMBRE

Engagement sur plusieurs défis

- 1** Je choisis au moins 3 Éco-défis à relever (dans au moins deux thématiques différentes) pour un total de 6 étoiles minimum.
Label niveau 1 : 6 étoiles
Label niveau 2 : 15 étoiles
Label niveau 3 : 20 étoiles

JANVIER, FÉVRIER, MARS

Visites en entreprise

- 2** Je fais réaliser gratuitement un pré-diagnostic énergie déchet.

SEPTEMBRE

Visites en entreprise pour validation

- 3** Je prouve que les défis ont été relevés.
Remise du label éco-défis
Semaine Européenne du développement durable
- 4** Je suis labellisé et valorisé sur mon territoire.

Communication du plan d'action des "éco défis"



© Chantal BRIAND



ZOOZ

2023 FINANCEMENT DU FESTIVAL ART ET SCIENCES Inouï

Cofinancé par l'OFB, la Collectivité, l'Etat, l'Union Européenne et le CNRS, le projet valorise les sons subaquatiques, ici identifiés comme parties du patrimoine culturel immatériel de l'archipel.

L'ADEME a apporté son soutien financier à la partie "création", moyennant notamment des opérations de captation de sons sous-marins, à l'inspiration de créations musicales. En collaboration avec des plongeurs, des chercheurs du CNRS, des opérateurs de l'audiovisuel et des musiciens, le spectacle a proposé une mise en scène du paysage sonore de l'archipel. Au programme : images, lectures et musique live improvisée.

2023-2024 ETUDE DE FAISABILITE SUR LA MISE EN PLACE D'UNE CONSIGNE A SAINT-PIERRE ET MIQUELON - 32 000€

Lancée en juillet 2023, l'opération consiste à évaluer la faisabilité technico-économique et environnementale d'un système de d'emballages alimentaires réemployables sur le territoire de Saint-Pierre-et-Miquelon. Réalisée par le cabinet Spruce Expertise, appuyé par le bureau d'étude Grin Conseils, l'étude est financée à 100% par l'ADEME, au titre de la promotion de l'économie circulaire sur le territoire, et bénéficie du soutien opérationnel de la CACIMA.

Au total, Saint-Pierre compte 28 commerces alimentaires (restaurants, traiteurs, épicerie). Miquelon en compte 6. A ces entreprises de vente de proximité s'ajoutent deux distributeurs. Les contenants à usage unique représentent l'immense majorité des emballages vendus : l'étude a pour objectif de fournir des scénarii de mise en oeuvre, à l'attention d'un porteur de projet.

Sous couvert de l'adhésion des entreprises locales, celui-ci prendrait en charge l'achat, le lavage, et la restitution des contenants aux entreprises pour leur usage quotidien.



Parmi les contenants proposés, "la boîte" de la marque québécoise La Vague

2021-2023 ETAT DES LIEUX ENERGETIQUE DU PARC DE LOGEMENTS - 167 000€

L'ADEME, en coopération avec la Collectivité Territoriale de Saint-Pierre-et-Miquelon a lancé en 2022 une étude des niveaux de consommation thermiques et électriques d'un panel représentatif de 30 logements de l'Archipel.

Débutée en 2022, via l'instrumentation d'un échantillon d'une trentaine de logements, sur une durée d'un an, l'opération a été réalisée par le bureau d'étude Enertech. L'étude établit le lien, d'une part, entre les consommations de chauffage et les typologies constructives, d'autre part, entre les consommations d'électricité et les équipements électrodomestiques. A titre d'exemple, l'étude évalue à 60% la part du chauffage au sein des consommations d'énergie du parc résidentiel (deux tiers par les chaudières fioul, un tiers par le chauffage électrique). L'électricité spécifique, quant à elle, représente 27% des consommations, contre 11% dédiées à l'eau chaude sanitaire.

L'ensemble de ces mesures a permis de livrer à la Collectivité Territoriale un ensemble de préconisations techniques sur la rénovation performante à Saint-Pierre-et-Miquelon, s'associant à un outil opérationnel d'aide au diagnostic thermique et électrique des maisons individuelles de l'Archipel.

CREATION DU POINT INFO ENERGIE (France Rénov')



Co-financé par l'ADEME et la Collectivité Territoriale via le programme SARE (Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique), le rôle du point-info énergie est d'accompagner les particuliers dans la planification et le dimensionnement de leurs projets de rénovation.

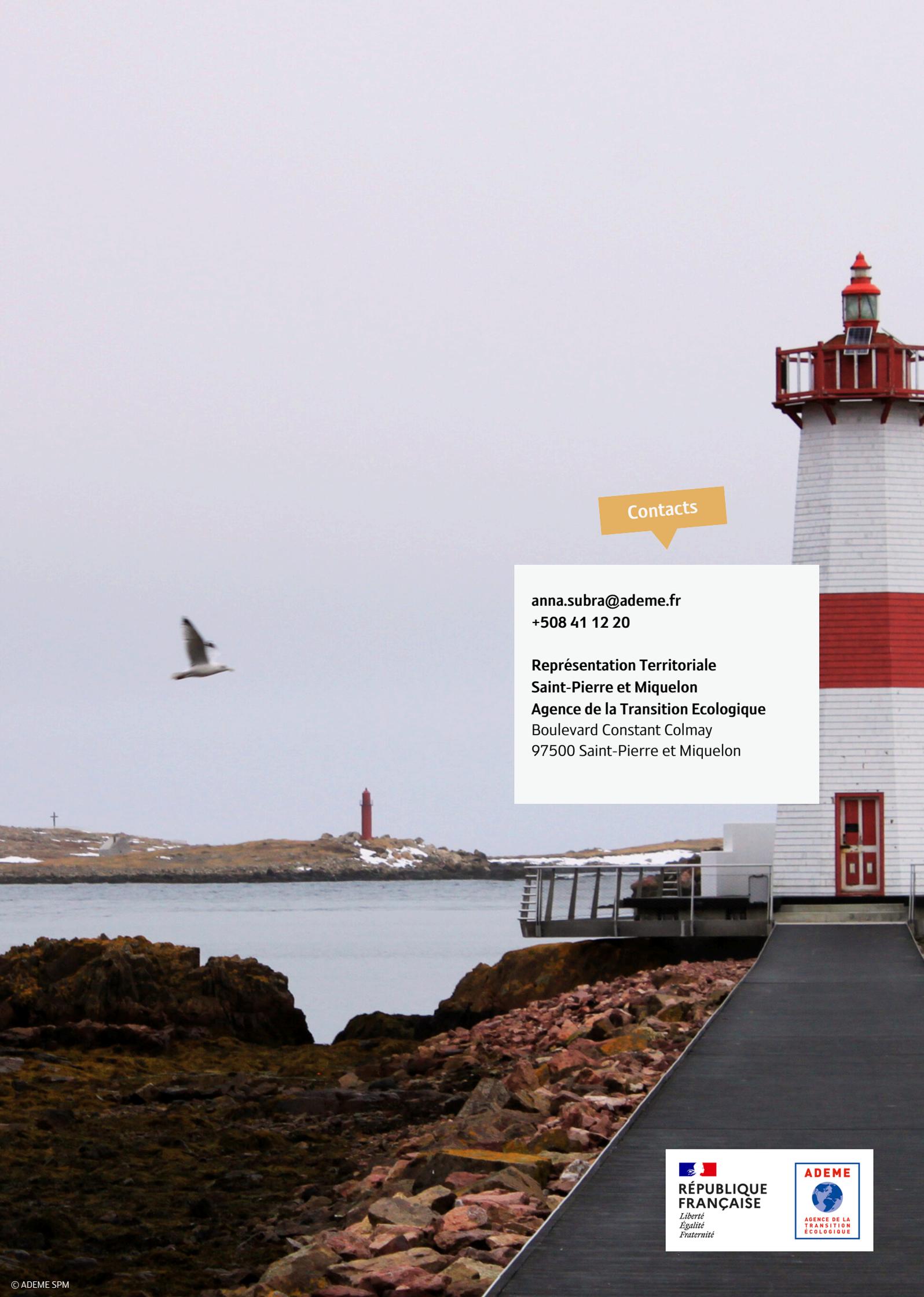
Depuis 2022, le PIE appuie techniquement et encourage la réalisation d'économies d'énergie au sein des foyers, en leur conseillant notamment les solutions techniques et les dispositifs financiers d'aide les plus adaptés.

Christophe DJEGHMOUM

christophe.djeghmoum@archipel-developpement.fr
(+508) 41 15 13



Le rapport est à consulter sur librairie.ademe.fr



Contacts

anna.subra@ademe.fr
+508 41 12 20

**Représentation Territoriale
Saint-Pierre et Miquelon
Agence de la Transition Ecologique**
Boulevard Constant Colmay
97500 Saint-Pierre et Miquelon